

Vol. 42, no 10, 15 février 2017

Surembauche : La pression augmente!

Le 2 février dernier avait lieu une assemblée syndicale des coordonnateurs visant à échanger des informations au sujet du début de session difficile. Il a aussi été question du plan de match pour la gestion et la récupération des ressources enseignantes en déficit, des pourparlers avec la direction et de la tournée (pour laquelle les départements ont été récemment sollicités) que cette dernière effectuera. Les informations recueillies lors de cette rencontre ainsi que les nombreux échanges avec plusieurs d'entre vous depuis le début de la session ont fait émerger la nécessité d'une assemblée syndicale à court terme.

La pression augmente !!! Ce sont nos étudiants et les profs qui la subissent actuellement. La rumeur selon laquelle ça ne va pas bien au Cégep de Trois-Rivières se répand rapidement. Le climat n'est pas des plus favorables à un enseignement de qualité ou à l'apprentissage. Il y a de la grogne dans le cégep.

Une Assemblée syndicale nécessaire

La prochaine assemblée syndicale est nécessaire afin que vous puissiez vous prononcer. L'Exécutif est votre porte-parole et il souhaite porter un message fort et représentatif de vos réalités. Le début de la session d'hiver 2017 a eu son lot d'écueils et de complications. Vos coordonnateurs et coordonnatrices en ont exprimé plusieurs et vous êtes nombreux à nous en avoir rapporté. Il faut que nous partagions les difficultés que nous vivons afin de lancer un message commun. Dénonçons les problèmes de gestion, mais surtout les impacts qu'ils peuvent avoir sur les étudiantes et étudiants.

L'assemblée vise aussi à adopter des positions communes sur la récupération des ressources et les moyens d'y parvenir. Faire un budget équilibré, c'est une chose, rembourser une dette en est une autre : la direction semble pourtant confondre parfois les deux. Il faut confier des mandats clairs aux profs du CRT et à l'exécutif à propos de la surembauche. Les choix effectués par la direction pour la présente session ne doivent plus se reproduire. C'est la classe qui est malmenée, la pression sur les épaules des profs qui est augmentée. Non seulement ce sont les profs, mais ce sont surtout les étudiantes et les étudiants qui font les frais de cette situation. Dans un tel contexte, difficile de recruter et retenir, mais encore plus de favoriser la réussite de nos étudiantes et étudiants.

Nous devons être solidaires et envoyer un message fort à notre direction. Il faut convenir d'une entente avec la direction sur les modes de récupération des ressources afin de faire diminuer la pression sur la classe. C'est pourquoi vous êtes conviés en grand nombre à une assemblée syndicale extraordinaire le vendredi 17 février prochain.

Au nom de l'exécutif syndical,

Marie-Ève Bérubé, responsable à l'information

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
VENDREDI 17 FÉVRIER 2017 - 15 H 15
AIRE DES JARDINS – HA-3005 (PAV. DES HUMANITÉS)

Rencontres avec les directions

Geneviève Raymond, secrétaire générale

.....

Direction des services informatiques (DSI)

Nous avons rencontré la direction des services informatiques au cours des dernières semaines, afin d'échanger sur différents dossiers. Il a été question notamment de la consultation lors de la Journée institutionnelle du 17 janvier dernier, des tournées départementales et du plan directeur.

Plusieurs de ces sujets faisaient partie de notre ordre du jour. Nous avons insisté sur le fait qu'il était important de convoquer et de consulter le comité des usagers de l'informatique, de même que les instances syndicales, afin de s'assurer que l'information circule.

♦ **Plan directeur en informatique**

La démarche a été déposée au comité de régie interne. Elle se décline en trois volets :

1. Consultation lors de la Journée institutionnelle
2. Rencontre directions et services
3. Comité info-pédago (DAOS) et comité des usagers de l'informatique

Un questionnaire sondage sera préparé et transmis à la communauté. Le plan sera par la suite élaboré et déposé à la commission des études (CÉ) et au conseil d'administration (CA). Le tout avant juin !?

À nouveau nous leur avons signifié la pertinence de nous mettre à contribution afin que nous invitions les profs à participer largement au processus de consultation, notamment par le biais du comité des usagers de l'informatique, où siègent trois collègues élus.

Cette rencontre fut également l'occasion de signaler quelques enjeux vécus dans les différents départements. À cet égard, nous vous invitons à partager tout problème avec les membres du comité susmentionné ou à communiquer avec votre exécutif syndical.

Direction des affaires étudiantes et communautaires (DSAE)

Nous avons également rencontré la DSAE. Lors de ce rendez-vous, l'animation des différents comités a été au cœur des discussions. À noter que leur relance avait été faite peu de temps après l'issue de la négo, soit en février 2016. Malgré cela, la direction tarde toujours à convoquer les membres élus sur ces comités.

♦ **Comité du stationnement et du transport durable**

La convocation devrait arriver avant la fin du mois de février... La direction nous informe que la révision des procédures et l'ajout de bornes électriques a participé au ralentissement des travaux du comité. Une proposition a été adoptée au dernier conseil syndical, nos élus à ce comité pourraient enfin la présenter aux représentants du collègue.

♦ **Comité des usagers de la cafétéria**

Nous croyons que l'arrivée d'un nouveau concessionnaire justifiait encore davantage que le comité se réunisse afin d'offrir une rétroaction rapide et de permettre à ce nouveau fournisseur de s'ajuster à la réalité de notre collègue. Cependant, la direction envisageait laisser un temps d'ajustement et souhaite réaliser un sondage sur la satisfaction des clients avant de convoquer le comité qui ne sera informé du processus qu'à posteriori.

♦ Comité sur la Politique de l'interculturel

La direction générale a été informée que le comité ne verrait pas le jour avec les coupures actuelles au sein de cette direction.



18 au 20 mai 2017, Québec

Geneviève Raymond, secrétaire générale
.....

Les États généraux de l'enseignement supérieur sont une initiative de la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ). Plusieurs organisations ont adhéré à ce projet et choisi de se réunir autour des thèmes identifiés. La nécessité de tenir ces états généraux est née en réaction au Sommet sur l'enseignement supérieur organisé par le gouvernement Marois en février 2013, la FNEEQ jugeant que certains aspects avaient été laissés en plan. Une première étape préparatoire a eu lieu à l'Espace éducation du Forum social mondial 2016 à Montréal.

Les thèmes visés par les États généraux de l'enseignement supérieur sont les suivants :

1. Les finalités de l'enseignement supérieur
2. Le droit à l'éducation
3. La qualité de l'enseignement
4. La gouvernance et la collégialité
5. L'enseignement supérieur et l'avenir

1. Les finalités de l'enseignement supérieur : pour qui? pourquoi?

Depuis le dégel des frais de scolarité, la part assumée par les étudiants ne va qu'en augmentant, en même temps que les établissements d'enseignement sont sous-financés ou mal financés.

Par ailleurs, la « dimension humaniste et émancipatrice de l'éducation est négligée au profit d'une conception utilitariste ». Au cours des dernières années, cette conception est devenue carrément affairiste alors qu'on assujettit l'éducation à l'adéquation formation-emploi.

2. Le droit à l'éducation : où en sommes-nous?

Le Québec et le Canada ont ratifié le *Pacte international sur les droits sociaux et économiques* (PIDESC) en 1976. Les États qui y adhéraient devaient assurer « l'instauration progressive de la gratuité ». Or le Québec s'éloigne toujours davantage de cette visée et en délaisse même le sujet lors de ses consultations.

Et qu'en est-il de l'accessibilité géographique, financière, de la non-discrimination, des effectifs étudiants adultes, de la marchandisation et standardisation de l'éducation, de la liberté académique et de la collégialité?

3. La qualité de l'enseignement : comment la définir et la concevoir?

Au Québec, la venue de l'assurance qualité a tenté de faire l'évaluation de l'enseignement sous le schème d'une formule « produits et services » héritée du domaine industriel.

Si tous s'entendent pour donner une éducation de qualité, encore faut-il savoir quel sens donner à ce mot. Il n'est pas certain que les critères issus de l'entrepreneuriat répondent à cette question.

4. La gouvernance et la collégialité : comment démocratiser les institutions d'enseignement?

Depuis plusieurs années, la hausse du financement privé et une dynamique de concurrence s'installent dans les établissements d'enseignement supérieur. Cette tendance les éloigne de leur mission première et les lie davantage aux entreprises et bailleurs de fonds.

Par ailleurs, la composition des comités, et on l'a vu avec le projet de création du Conseil des collèges, ne repose pas sur la collégialité et on y préconise une majorité de membres externes.

5. L'enseignement supérieur et l'avenir : quels grands enjeux sociétaux, quel rôle pour l'enseignement supérieur?

L'éducation doit demeurer publique et accessible. La formation de citoyens responsables et engagés, ayant une culture générale et une rigueur intellectuelle doit redevenir au cœur des priorités en matière d'enseignement supérieur, et ce, en dehors de la sphère commerciale.

Dîner-causerie

Pour chacun de ces thèmes, Une série de questions est offerte pour alimenter les discussions autour de chacun de ces thèmes. Nous vous invitons à venir échanger sur cet enjeu fondamental qu'est l'enseignement supérieur, lors d'un dîner-causerie le **jeudi 2 mars** au Grand Salon (HA-2075).

Deux officiers de la FNEEQ, Sylvain Marois et Jean Murdock, seront présents pour animer la rencontre.

Un dîner sera servi sur place. Nous vous demandons de confirmer votre présence avant le 28 février au local du syndicat (HF-2010), par téléphone (poste 2702) ou par courriel (synprof@cegeptr.qc.ca).

FORMATION **SUR LES RESSOURCES ENSEIGNANTES**

23 FÉVRIER - 11 H 45 À 13 H

SA-3035 – PAVILLON DES SCIENCES

Un dîner sera servi sur place. Nous vous demandons de confirmer votre présence avant le 21 février au local du syndicat (HF-2010), par téléphone (poste 2702) ou par courriel (synprof@cegeptr.qc.ca).

